

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **Greenpeace Belgium**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Haachtsesteenweg

N°: 159

Boîte:

Code postal: 1030

Commune: Schaerbeek

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0424.496.447

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

06-04-2007

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

25-04-2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2008

au

31-12-2008

Exercice précédent du

01-01-2007

au

31-12-2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 1.2, C-asbl 4.1, C-asbl 4.2.1, C-asbl 4.2.3, C-asbl 4.2.4, C-asbl 4.3.1, C-asbl 4.3.4, C-asbl 4.3.5, C-asbl 4.3.6, C-asbl 4.4.2, C-asbl 4.5.2, C-asbl 4.12, C-asbl 4.15

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES, et le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

WICCAERT - MORRISSENS Denise

rue Mont Lassy 62
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat: 12-04-2008

Fin de mandat: 12-04-2010

Président du Conseil d'Administration

COURBE Pierre

Employé
avenue Marie-Henriette 7
4900 Spa
BELGIQUE

Début de mandat: 17-03-2007

Fin de mandat: 25-04-2009

Administrateur

GUTWIRTH Serge

Employé
rue Artan 72
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 17-03-2007

Fin de mandat: 25-04-2009

Administrateur

MALAISE Peter

Employé
Groenenhoek 138
2630 Aartselaar
BELGIQUE

Début de mandat: 17-03-2007

Fin de mandat: 25-04-2009

Administrateur

MARCHAL Philippe

Employé
avenue I Geyskens 32
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 12-04-2008

Fin de mandat: 12-04-2010

Administrateur

TURF Jan

Employé
Borluutlaan 4
9840 De Pinte
BELGIQUE

Début de mandat: 17-03-2007

Fin de mandat: 25-04-2009

Administrateur

VIOLLIER André

Pensionné
Vieille rue du Moulin 178
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 17-03-2007

Fin de mandat: 25-04-2009

Administrateur

CLYBOUW RÉVISEURS D'ENTREPRISES (B162)

BE 0446.129.922
Oosterveldlaan 245
2610 Wilrijk (Antwerpen)
BELGIQUE

Début de mandat: 17-03-2007

Fin de mandat: 17-03-2010

Commissaire

Représenté par:

CLYBOUW André
Réviseur d'entreprises

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>287.748,45</u>	<u>294.663,23</u>
Frais d'établissement	4.1	20		
Immobilisations incorporelles	4.2	21	852,63	1.364,43
Immobilisations corporelles	4.3	22/27	40.534,95	47.437,93
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	14.052,54	16.400,46
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	14.052,54	16.400,46
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	26.482,41	31.037,47
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	26.482,41	31.037,47
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	4.4/4.5.1	28	246.360,87	245.860,87
Entités liées	4.13	280/1	239.539,51	239.539,51
Participations		280	239.539,51	239.539,51
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	6.821,36	6.321,36
Actions et parts		284	6.621,36	6.121,36
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	200	200
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>4.805.305,26</u>	<u>5.608.474,08</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	882.821,97	1.082.421,6
Créances commerciales		40	73.942,47	376.155,7
Autres créances		41	808.879,5	706.265,9
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	4.5.1/4.6	50/53	0,38	1,66
Valeurs disponibles		54/58	3.840.438,29	4.482.930,01
Comptes de régularisation	4.6	490/1	82.044,62	43.120,81
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.093.053,71	5.903.137,31

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>3.687.143,16</u>	<u>4.193.983,97</u>
Fonds associatifs		10	1.970.034,28	1.970.034,28
Patrimoine de départ		100	1.970.034,28	1.970.034,28
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13	1.717.108,88	2.223.949,69
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS		16	<u>100.328,64</u>	<u>104.030,24</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	100.328,64	104.030,24
Pensions et obligations similaires		160	19.828,64	23.530,24
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	4.7	163/5	80.500	80.500
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	4.7	168		
DETTES		17/49	<u>1.305.581,91</u>	<u>1.605.123,1</u>
Dettes à plus d'un an	4.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	4.8	42/48	1.305.381,91	1.585.571,34
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	869.480,56	1.067.429,16
Fournisseurs		440/4	869.480,56	1.067.429,16
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.8	45	312.677,78	320.758,72
Impôts		450/3	71.655,2	72.823,22
Rémunérations et charges sociales		454/9	241.022,58	247.935,5
Dettes diverses		48	123.223,57	197.383,46
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	123.223,57	197.383,46
Comptes de régularisation	4.8	492/3	200	19.551,76
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>5.093.053,71</u>	<u>5.903.137,31</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	4.670.491,6	4.663.932,31
Chiffre d'affaires	4.9	70	57.538,33	33.172,48
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	4.9	73	4.549.342,32	4.496.192,03
Autres produits d'exploitation		74	63.610,95	134.567,8
Coût des ventes et des prestations		60/64	5.322.431,51	4.592.963,18
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	2.747.378,55	2.217.732,46
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	4.9	62	2.549.692,95	2.407.691,01
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	20.403,35	14.873,44
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	4.9	631/4		3.510,2
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	4.9	635/8	-3.701,6	-86.833,22
Autres charges d'exploitation	4.9	640/8	8.658,26	35.989,29
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-651.939,91	70.969,13
Produits financiers		75	148.249,86	192.895,27
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	4.10	752/9	148.249,86	192.895,27
Charges financières	4.10	65	6.067,46	3.153,17
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	6.067,46	3.153,17
Bénéfice (Perte) courant(e) (+)/(-)		9902	-509.757,51	260.711,23
Produits exceptionnels		76	4.053,38	2.007,35
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	4.053,38	2.007,35
Charges exceptionnelles		66	1.136,68	7.858,93
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	1.136,68	7.858,93
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-506.840,81	254.859,65

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	1.535,49
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.535,49	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXX	171,06
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	511,8	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	682,86	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	852,63	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	118.153,31
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	5.911,73	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	124.065,04	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	101.752,85
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	8.259,65	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	110.012,5	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	14.052,54	
DONT			
Appartenant à l'association en pleine propriété	231	14.052,54	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	116.011,39
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	7.076,84	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	123.088,23	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	84.973,92
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	11.631,9	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	96.605,82	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>26.482,41</u>	
DONT			
Appartenant à l'association en pleine propriété	241	26.482,41	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	239.539,51
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	239.539,51	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>239.539,51</u>	
ENTITÉS LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	6.121,36
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	500	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	6.621,36	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	6.621,36	
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	200
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-) 8623		
Autres	(+)(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	200	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS**

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
VIA-EX BE 0429.085.636 Société coopérative à responsabilité limitée chaussée de Haecht 159 1030 Schaerbeek BELGIQUE Parts	558	74	26	31-12-2007	EUR	-47.770,43	-66.387,23

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entités de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE
Stichting Greenpeace Council Fondation privée Ottho Heldringstraat 5 1066 AZ Amsterdam PAYS-BAS
Greenpeace international Fondation privée Ottho Heldringstraat 5 1066 AZ Amsterdam PAYS-BAS
Greenpeace European Unit BE 0457.563.648 Association sans but lucratif rue Belliard 199 1040 Etterbeek BELGIQUE

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53	0,38	1,66
8686		
8687	0,38	1,66
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

ÉTAT DES FONDS AFFECTÉS

Fonds affectés à la couverture d'un passif social

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination du montant affecté
 Le calcul du passif social est basé sur la formule Claeys qui prend en considération la rémunération annuelle brute, l'ancienneté et le niveau de responsabilité.

Code	Exercice
131	1.717.108,88

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important

Litiges en cours

Exercice
80.500

Ventilation de la rubrique 168 du passif si celle-ci représente un montant important

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Codes	Exercice
9072	
9073	71.655,2
450	
9076	
9077	241.022,58

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1		
Dons	732/3	4.199.012,83	4.216.934,91
Legs	734/5	350.079,49	279.007,12
Subsides en capital et en intérêts	736	250	250
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	50	59
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	56	54,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	89.570	89.194
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	1.929.412,34	1.817.217
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	587.420,79	546.118,65
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	32.859,82	44.355,36
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-3.701,6	-14.544,44
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		3.510,2
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	3.701,6	86.833,22
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	4.852,11	35.989,29
Autres	641/8	3.806,15	
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'association	617		

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

RÉSULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers

Ventilation des autres produits financiers
Intérêts financiers

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement

Intérêts intercalaires portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées
Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'association sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations
Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Frais bancaires

Codes	Exercice	Exercice précédent
	148.249,86	192.895,27
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	6.067,46	3.153,17

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

TAXES

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'association (déductibles)
Par l'association

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	31.641,62	43.935,29
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES ET LES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTITÉS LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	239.539,51	239.539,51
Participations	280	239.539,51	239.539,51
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entités liées	9291	808.879,5	706.265,9
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	808.879,5	706.265,9
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	123.223,57	197.383,46
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	123.223,57	197.383,46
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entités liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entités liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation	9493		
SOCIÉTÉS AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	4.051
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association:

329

Etat des personnes occupées**Travailleurs inscrits au registre du personnel**

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	23,4	44	56 ETP	54,4 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	37.066	52.504	89.570 T	89.194 T
Frais de personnel	102	1.271.532,5	1.278.160,45	2.549.692,95 T	2.407.691,01 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	T	T

A la date de clôture de l'exercice**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	23	27	43,1
110	22	23	38,7
111	1	4	4,4
112			
113			
120	16	13	26,1
1200			
1201	16	13	26,1
1202			
1203			
121	7	14	17
1210			
1211	7	14	17
1212			
1213			
130			
134	23	24	41,4
132		3	1,7
133			

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'association

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association
150		
151		
152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**Entrées****Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	8	90	79
210	3	4	5,3
211	4	86	72,7
212			
213	1		1

Sorties**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	7	100	81,4
310	1	2	2,6
311	5	98	77,8
312			
313	1		1
340			
341			
342	2	9	8,6
343	5	91	72,8
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour l'association
 - dont coût brut directement lié aux formations
 - dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 - dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

AMORTISSEMENTS

1. Amortissement des investissements ayant une longue durée de vie

Règle de base

En général, ces investissements sont amortis sur une période correspondant à leur durée de vie économique.

Cas particuliers

- La durée de vie économique du matériel informatique est en général de 3 ans, sauf quand il court un risque élevé de perte, d'endommagement ou de dépassement technologique. En particulier, les PC portables seront immédiatement comptabilisés en coûts (mais seront néanmoins repris dans l'inventaire).

- Tout le matériel de la volunteer unit sera immédiatement comptabilisé en coûts (et également repris dans l'inventaire).

- Les installations téléphoniques et le câblage réseau seront amortis en 3 ans.

- Le matériel roulant sera amorti en 4 ans.

2. Legs

Les revenus provenant de legs seront comptabilisés dans le mois de leur réception sur un compte bancaire de Greenpeace. Il sera prioritairement tenu compte du souhait du décédé lors de l'affectation des fonds reçus.

Les legs supérieurs à un montant déterminé, à déterminer par le Conseil d'Administration au cas par cas, pourront être enregistrés directement dans le bilan à la rubrique patrimoine de départ.

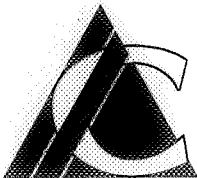
3. Passif social

Une provision pour passif social sera établie à partir du résultat positif.

Annuellement, à la clôture comptable, la valeur de cette provision sera réévaluée. Si le résultat le permet, la provision sera adaptée.

L'évaluation de la provision nécessaire est basée sur la formule Claeys qui tient compte de la rémunération, de l'ancienneté et des responsabilités de tous les membres du personnel.

Cette provision pour passif social ne peut être utilisée qu'en cas de cessation d'activité et dans le but de payer les préavis du personnel.



André CLYBOUW

Reviseur agréé par la CBFA pour les établissements de crédit, compagnies financières, sociétés de bourse, organismes de placement collectif, sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, entreprises d'assurance et fonds de pensions

A l'assemblée générale de
Greenpeace Belgium a.s.b.l.
Chaussée de Haecht 159
1030 Bruxelles

Karel NIJS

Reviseur agréé par la CBFA pour les organismes de placement collectif

Francis BUYTAERT

Expert-Comptable - Conseil fiscal

Avec le concours de

Arnaud CLYBOUW

*Master en Sciences Economiques Appliquées
Master en Droit
Master en Criminologie
Master en Notariat*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION GREENPEACE
BELGIUM A.S.B.L.
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels, avec paragraphe explicatif

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, notamment l'Arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels de certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations, dont le total du bilan s'élève à 5.093.054 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 506.841 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.



Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que l'association est suite aux actions menées antérieurement impliquée dans une série de procès. A ce moment, l'issue de ces litiges ne peut être prévue. Toutefois, au cours des exercices antérieurs, l'association a constitué au niveau du bilan une provision globale pour risques et charges pour couvrir les conséquences éventuelles de ces litiges. Pour l'exercice clôturé en 2008, cette provision à concurrence de 80.500 EUR a été maintenue sur base de l'inventaire de ces risques.

Mentions et informations complémentaires

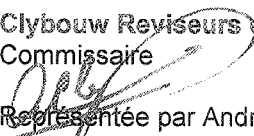
Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- nous ne nous prononçons pas au sujet des données reprises dans le rapport annuel que le Conseil d'Administration soumet à l'Assemblée générale ou publie sur le site web de l'association. En effet, la législation en vigueur n'impose pas l'établissement d'un tel rapport annuel. Pour cette raison, son contrôle a été expressément exclu de la mission légale du commissaire dans les associations ;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Anvers, le 2 avril 2009

Clybouw Reviseurs d'entreprises scpri
Commissaire


Représentée par André Clybouw
Réviseur d'entreprises et réviseur agréé par la CBFA
Gérant